

## ÉDITO



Ce nouveau numéro de « C'est ma Comcom ! » présente le budget de la Communauté de communes pour l'année 2018. Avec mes collègues élus nous avons élaboré un budget permettant d'allier raison et projets. En effet, les dotations de l'État baissent d'année en année et il est de notre responsabilité en tant qu'élus d'œuvrer au maintien de la qualité de vie et d'améliorer toujours nos services.

Je vous invite à venir nombreux le 22 septembre prochain pour découvrir l'équipement structurant pour notre territoire qu'est le nouveau stade d'athlétisme communautaire à Smarves. Cette réalisation est l'exemple concret de la volonté des élus communautaires de faire des Vallées du Clain un territoire dynamique et ambitieux. Vous découvrirez dans cette lettre d'infos le programme complet de cette journée d'inauguration dédiée au sport.

Le domaine culturel n'est pas en reste aux Vallées du Clain ! En effet, à l'heure du numérique et du dématérialisé, les bibliothèques du réseau proposent des ebooks récents à télécharger gratuitement et qui vous permettent d'avoir accès à une offre de lecture importante.

Je vous souhaite un bel été en Vallées du Clain. Bonne lecture à tous !

Le Président, Gilbert Beaujaneau.

## Budget 2018 ... jeu d'équilibre !

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'exercice budgétaire devient chaque année un peu plus complexe à réaliser. Les élus communautaires ont à cœur, malgré les réductions des aides de l'État et les baisses de dotations, de continuer les projets et les actions concrètes en faveur d'un large public.

Le choix de fusionner il y a quatre ans s'avère payant ! En effet, les communes membres des Vallées du Clain voient, en majorité, leur DGF augmenter (Dotation Globale de Fonctionnement).

### Comment est élaboré le budget ?

Le budget principal est voté par les élus communautaires en fonction des priorités travaillées dans chacune des commissions, sous la responsabilité de chaque vice-président et des contraintes financières, puis débattu lors du conseil communautaire. Le vote du budget est précédé d'un débat d'orientation budgétaire qui donne un premier aperçu des propositions émises par les commissions.

Il se compose de deux parties : la section de fonctionnement, dédiée aux services quotidiens nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration du cadre de vie et le développement de l'ensemble des équipements publics intercommunaux. Chaque section doit être présentée en équilibre; les deux sont liées par l'utilisation de l'épargne, toujours dégagée sur le budget de fonctionnement.

Au budget principal s'ajoute les budgets annexes. Pour les Vallées du Clain, il s'agit des budgets des zones d'activités économiques.

### Quelles sont les différentes recettes de la Communauté de communes ?

#### Fiscalité des ménages 2018



#### Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) :



#### Dotations et subventions

Dotations de l'État et subventions des partenaires pour les différents projets de la communauté de communes Vallées du Clain.

#### Produits des services

Principalement les services petite enfance, enfance, jeunesse, location de gîtes et salles, loyers des immeubles,...(voir graphique)

## En route !

Après un an de travaux sur l'ancien territoire de la Communauté de communes Vonne et Clain, les 16 communes des Vallées du Clain seront toutes reliées entre elles par un réseau d'itinéraires cyclables dès fin septembre 2018.

Ainsi 19 boucles de 12 à 20 km, qui empruntent des chemins ruraux, des voies communales et départementales, maillent le territoire. Elles représentent près de 380 km de sentiers balisés praticables par tous types de vélos ou encore à pieds.

Ces itinéraires pourront être téléchargeables sur tablette ou smartphone et des topoguides seront à la disposition à la Communauté de communes ou en mairie.

Focus sur les aménagements réalisés par la Communauté de communes sur les anciens chemins VTC ...



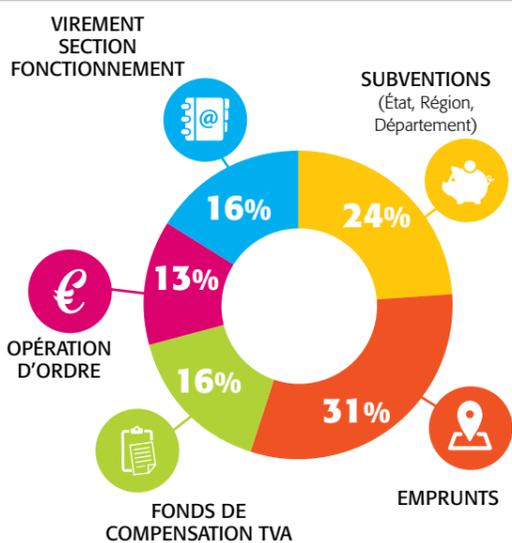
Liaison R12 Nouaillé-Maupertuis

La liaison nord entre les boucles de Fleuré et de Nieuil-l'Espoir est terminée. Une portion de chemin a également été réalisée entre Roches-Prémarie et Andillé. La continuité de ce chemin jusqu'à Andillé devrait être réalisée d'ici peu. Enfin, le cheminement piéton reliant le garage de Nouaillé au centre bourg est opérationnel, il restera à la charge de la commune de poursuivre la liaison jusqu'à la gare de Mignaloux-Beauvoir. Tous ces investissements qui favorisent les déplacements doux sur la totalité des communes sont financés par la communauté de communes avec le soutien de :

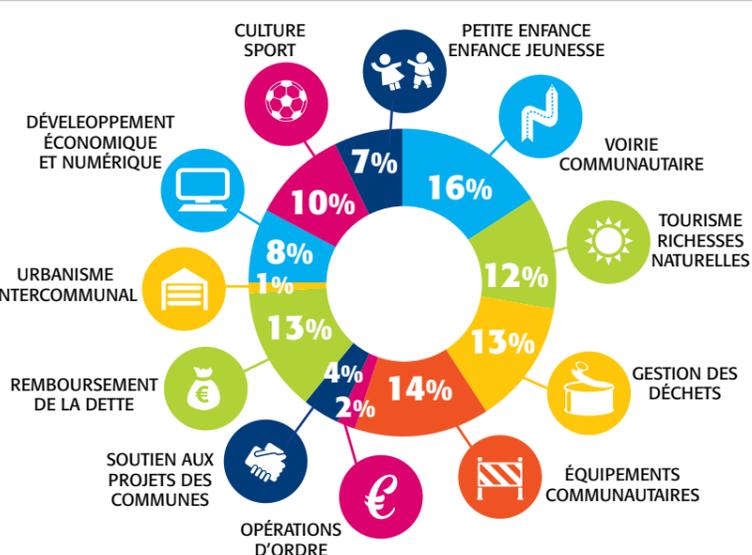


## INVESTISSEMENT

Recettes : 9 875 982 €

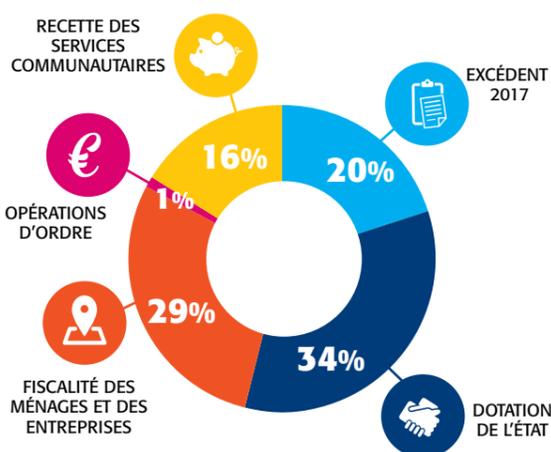


Dépenses : 9 875 982 €

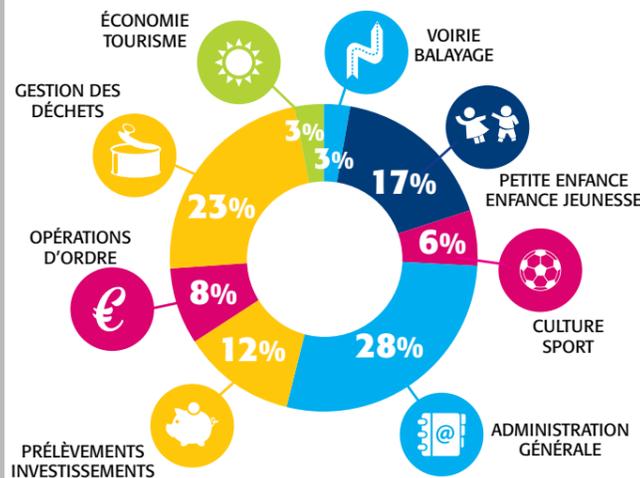


## FONCTIONNEMENT

Recettes : 12 202 660 €



Dépenses : 12 202 660 €



# Inauguration du stade d'athlétisme communautaire

La Communauté de communes s'est dotée d'un équipement de qualité pour la pratique de l'athlétisme !

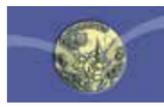
Après neuf mois de travaux, les élus communautaires auront le plaisir d'inaugurer le 22 septembre prochain le stade d'athlétisme du complexe sportif Marcel Bernard situé à Smarves.



À VOS AGENDAS !

**INAUGURATION : Samedi 22 septembre**

Cet équipement permettra au territoire de développer la discipline « athlétisme » à l'échelle intercommunale. En étant homologuée de niveau régional, la piste pourra accueillir des compétitions de haut niveau et ainsi en faire un équipement attractif et structurant pour les Vallées du Clain. Cette réalisation a pu voir le jour grâce aux soutiens de l'Etat, la Région, le Département, la commune de Smarves ainsi que le Fonds d'aide du Football amateur.



Les Vallées du Clain vivront une véritable fête du sport le 22 septembre prochain à l'occasion de l'inauguration de ce stade. La journée sera entièrement dédiée à l'athlétisme avec un programme très étoffé en ce week-end national consacré au sport.

9h30

**Ciné débat** animé par le CDOS

Autour du film « La couleur de la victoire » à la Passerelle à Nouaillé-Maupertuis - **SUR INSCRIPTION**

14h00

**Animations athlétiques**

pour les enfants des classes élémentaires du territoire et des clubs d'athlétisme départementaux

Organisées par l'USEP

16h00

**Inauguration officielle**

en présence des partenaires financiers

17h00

**Concours officiel d'athlètes**

Course handisport et d'autres disciplines... Et l'occasion de courir 1000 mètres pour tous les volontaires (licenciés ou non) !

20h30

**Match de foot**

Football Club de Smarves 1936

Suivez toutes les infos sur notre page Facebook !

Journée organisée avec la participation de : l'USEP, l'ECASV, le CDOS, le FCS 1936, le Comité de la Vienne Handisport, le Comité de la Vienne d'athlétisme et la commune de Smarves.

## Les pieds dans l'eau !



La Base aquatique de Nieuil-l'Espoir sera ouverte tout l'été jusqu'au 2 septembre.

Deux nocturnes sont au programme (en fonction de la météo) avec une ouverture jusqu'à 22h et la possibilité de pique-niquer les samedis 7 juillet et 18 août... des surprises attendent les baigneurs nocturnes !

Comme les autres années, les cours de natation et les séances d'aquagym sont au rendez-vous !

Toutes les infos dans le rubrique sport sur le site internet [valleesduclain.fr](http://valleesduclain.fr)



## Les Vallées du Clain membre du jury littéraire

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes des Vallées du Clain participe au Prix des Lecteurs organisé par l'association Littératures Européennes Cognac. Ce prix récompense un auteur européen pour son ouvrage écrit ou traduit en français. Cette année, cap sur les pays de la mer Baltique avec cinq auteurs suédois, estonien, danois et finlandais.



### Comment devenir membre du jury ?

Rien de plus simple ! Il suffit d'être inscrit dans l'une des 5 bibliothèques (Fleuré, Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémarie-Andillé et Smarves) coorganisatrices du prix sur le réseau des Vallées du Clain puis lire tous les romans de la sélection avant le jeudi 18 octobre - jour de vote.

Le réseau des bibliothèques met à disposition les livres en compétition auprès des lecteurs inscrits dans les bibliothèques d'Aslonnes, Dienné, La Villedieu-du-Clain, Marçay et Vernon.

Les jurés des Vallées du Clain pourront se rendre à la remise du Prix des Lecteurs à Cognac, le samedi 17 novembre, avec un bus mis à disposition par la Communauté de communes (sur réservation).

### Découvrez le programme !

- **Judi 30 août** à 18h30 : **apéro dinatoire et littéraire** à la salle des fêtes d'Andillé (Roches-Prémarie-Andillé)
- **Samedi 15 septembre** à 15h00 : **sieste sonore en Terre Baltique** (C<sup>ie</sup> Tam a Tam) à la Passerelle (Nouaillé-Maupertuis)
- **Judi 18 octobre** à 19h00 : **soirée-vote** à la Bibliothèque de Fleuré



### Pour se lancer dans l'aventure ?

La Communauté de communes des Vallées du Clain propose de venir retirer gratuitement un composteur sur rendez-vous au 05 49 89 02 89 (dans la limite d'un par foyer).

[ambassadeurdutri@valleesduclain.fr](mailto:ambassadeurdutri@valleesduclain.fr)



## C'est ma planète !...

### Faites votre compost !

Le compost a tout bon ! Que ce soit pour vous ou pour la planète, il y a beaucoup de raisons de s'y mettre...

#### Pourquoi composter ?

Composter les déchets de cuisine et de jardin permet de disposer d'un compost 100% naturel pour enrichir la terre du potager, des jardinières, des arbres et arbustes. C'est aussi l'avantage de réduire les allers-retours en déchèterie pour le dépôt des déchets verts. Et, enfin, la garantie d'une diminution de la quantité d'ordures ménagères du bac noir destiné à l'enfouissement (40% de nos ordures ménagères peuvent être compostées...).

#### En tas ou dans un composteur ?

Une solution pour chaque situation. Le tas convient très bien si vous disposez d'une grande surface de terrain. Le composteur quant à lui est simple d'utilisation, il permet de réduire l'encombrement au sol (1m<sup>2</sup>), de maintenir l'endroit propre, d'accélérer la fermentation en conservant la chaleur et d'aérer les déchets.



#### Quels déchets peut-on composter ?

Deux grandes familles de déchets trouveront leur place dans le composteur. La famille des déchets de cuisine : épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs, marc de café... et la famille des déchets du jardin : herbes de tonte, feuilles mortes, fleurs fanées... les feuilles de papier essuie-tout, les mouchoirs en papier et les sacs en papier kraft peuvent également se composter.



#### Un guide pour tout savoir sur le compostage

La Communauté de communes propose un guide complet sur le compostage pour un accompagnement au quotidien. Il est à disposition à l'accueil des Vallées du Clain, en mairie et ou encore sur simple demande, il peut être envoyé au domicile. Si malgré ce guide des questions restent sans réponses, les services de la Communauté de communes sont disponibles !

## Infos utiles



Les comptes-rendus des Conseils communautaires sont disponibles et consultables sur le site. Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes des Vallées du Clain :

[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

#### Communauté de communes des Vallées du Clain

25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 17h)  
Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17  
[accueil@valleesduclain.fr](mailto:accueil@valleesduclain.fr)  
[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

#### La Passerelle - Salle de spectacle

1 rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis  
[passerelle@valleesduclain.fr](mailto:passerelle@valleesduclain.fr)  
[www.passerelle86.fr](http://www.passerelle86.fr)

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des services sur le site internet